

Hommes et femmes dans les usines d'armement

Aux sources d'une conscience ouvrière édatée
1914-1919



Ouvrage collectif
Édité par l'Institut Fédéral d'Histoire Sociale
des Travailleurs de l'Etat – CGT

Avec le concours scientifique
du Service Historique de la Défense.

295 documents

pour la plupart inédits,
tous commentés et
remis en situation

Cinq années de recherches aux Archives nationales et d'Outre-mer, au Service historique de la Défense, notamment au Centre des archives de l'armement et du personnel civil, dans de nombreux centres d'Archives départementales et municipales, dans les fonds de *La Contemporaine* ainsi que dans plusieurs fonds privés, associatifs, patronaux et dans les archives syndicales de la FNTÉ-CGT, de l'Institut d'histoire sociale de la CGT et des IHS Loire, Métaux, etc.

UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE, UN VOYAGE DANS LE QUOTIDIEN
DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS DE LA GRANDE GUERRE, UN
RETOUR AUX SOURCES DU XX^e SIÈCLE INDUSTRIEL ET MILITANT





Sommaire

Remerciements

Préface par Virginie Parent, secrétaire générale, et Yvon Velly, secrétaire général de la FNTE-CGT

Préface par Nicolas Jacob, Directeur du Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil de Châtellerauld

Ouverture : Le pas de l'arsenal

Chapitre 1 : La nuée et l'orage

Chapitre 2 : Ouvriers d'Etat et contrôle de la main d'œuvre :
l'organisation rationnelle du travail

Chapitre 3 : Les mobilisés, une main d'œuvre militaire

Chapitre 4 : Ces milliers de femmes debout

Chapitre 5 : Guerre industrielle et mondialisation de la main d'œuvre

Chapitre 6 : Les organisations ouvrières à la croisée des chemins

Chapitre 7 : Rien ne serait plus comme avant

Conclusion

Liste et carte des noms de lieux cités

Index des noms de personnes

Bibliographie indicative

AUX OUVRIERS ET OUVRIÈRES DES ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR

Le Gouvernement a arrêté, pour les principales professions, un taux de salaire minimum. Tous les salaires supérieurs à ce taux doivent être maintenus, tous ceux qui lui sont inférieurs doivent être relevés.

Le Ministre de l'Armement assurera par son contrôle l'exacte application de ce tarif. Poursuivant l'examen commencé il y a quelques semaines, il revisera les salaires qui paraissent à contestation et les fixera par son arbitrage.

Le Gouvernement est en droit, dans ces conditions, de compter sur le patriotisme des ouvriers et des ouvrières. Il est en droit d'exiger de tous le retour au travail comme un devoir envers le pays. Il est en droit de réclamer de tous qu'un labeur assidu répare les pertes que la grève a pu causer aux armées.

Il invite tous les ouvriers et toutes les ouvrières à reprendre immédiatement le travail.

Le Ministre de l'Armement et des Fabrications de Guerre,
ALBERT THOMAS.



Ce livre raconte la vie **des femmes et des hommes** venus du monde entier travailler dans les arsenaux français. Leur expérience institua des **discriminations professionnelles, hiérarchiques, morales, sociales et culturelles** et des **prises de conscience différenciées, des formes d'action collective** qui peineraient longtemps à se rassembler.

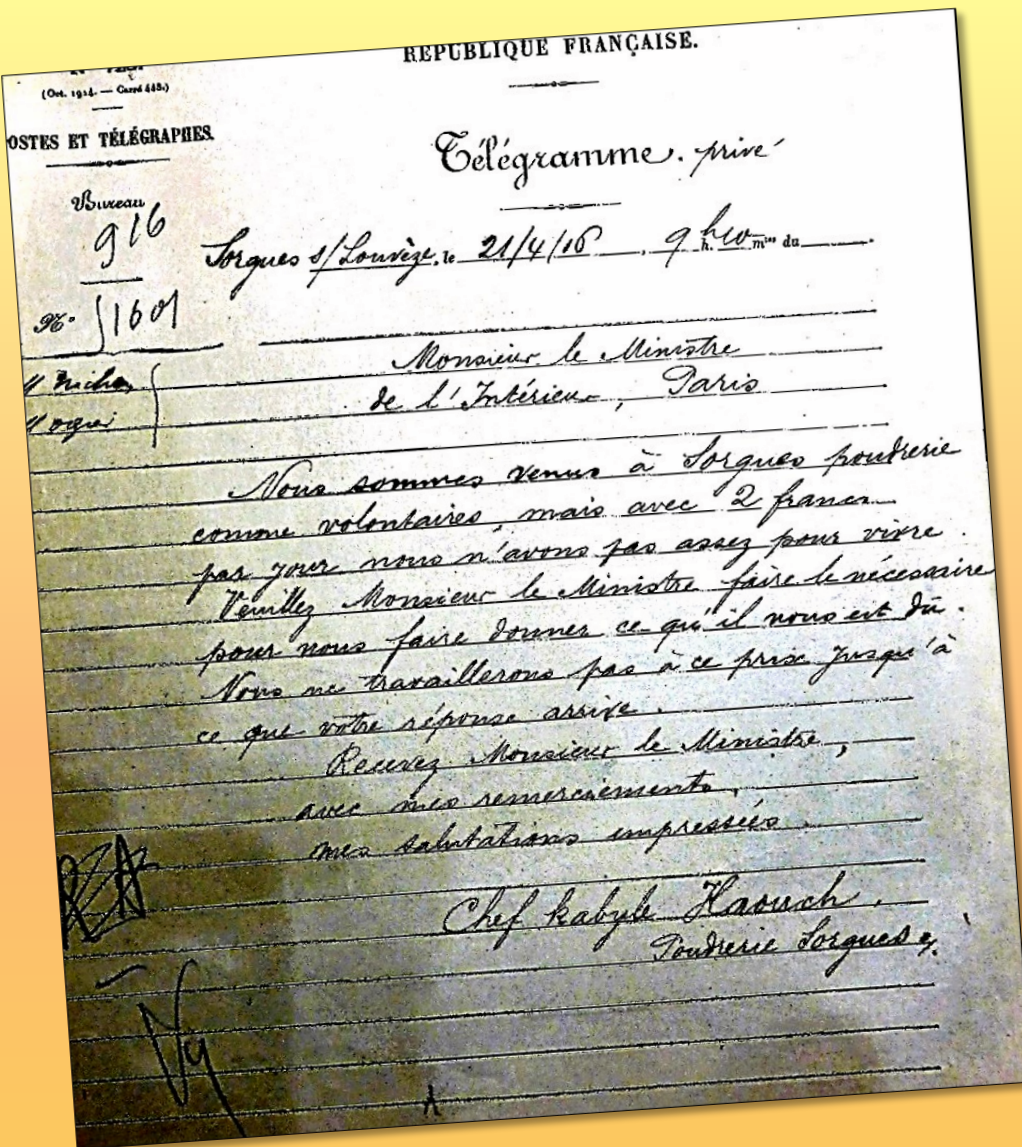
Le conflit mit un terme à une époque des nations et du mouvement ouvrier, et posa aussi des **questions politiques et syndicales qui restent des références** : contradictions d'un pouvoir socialiste (Albert Thomas ministre de l'Armement), des formes de représentation ouvrière (les délégués d'atelier), du mouvement coopérateur, de la violence des luttes de classes, des divisions...

L'abondante documentation change notre regard sur **les enjeux : la guerre, les pacifismes, l'organisation rationnelle du travail, les souffrances, la peur, les luttes salariales et politiques, la condition des femmes, des étrangers et les rêves** qui firent aussi de ce point de non-retour un moment fécond, même s'il ne devait porter ses fruits qu'après bien d'autres épreuves.



Ont participé à la réalisation de cet ouvrage : **Marie-Claude ALBERT, Pierre BUGNET, Michel CORTAY, Martine DESTOUCHES, Anne-Elyse LEBOURGEOIS, Mireille LE VAN HO, Patrick MORTAL**, avec les contributions de **Geneviève MILLET et Joseph CHOTARD** du Centre Châtelleraudais d'Histoire et d'Archives . La composition et l'impression ont été réalisées par le **Pôle Graphique de Tulle**.

Documents :



- Page 1 : Le personnel de l'Établissement de la Marine d'Indret, SHD AA PHI Album d'Indret (1880-1921)
- Page 2 : Sortie des personnels de l'usine privée Bellanger à Athis-Mons de l'apprenti au directeur, Maison de Banlieue et de l'Architecture, Athis Mons Collection L'Appel des sirènes
- Page 3 : Affiche annonçant l'arbitrage du 22 décembre 1916 chez Panhard et Levassor, AN 94 AP 139
- Page 3 : Fiches matricules d'ouvrières de la poudrerie de Saint-Chamas, détails, SHD AP 1835271 et AP 1836310
- Page 3 en bas : La rue des restaurants improvisés (et coopératifs) à Toulouse, Carte postale, Ville de Toulouse, Archives municipales, 9 Fi 5081
- Ci-contre : Lettre au ministre du Chef kabyle Haouch (21 avril 1916) : « Nous ne travaillerons pas à ce prix », AN 94 AP 120.

Bon de commande

Ce livre est offert aux adhérents et aux membres bienfaiteurs de l'IFHS-TE-CGT ainsi qu'aux établissements dont les archives ont contribué à sa réalisation. Les particuliers, les Associations, bibliothèques, institutions muséales et universitaires peuvent l'obtenir à l'adresse ci-dessous, contre une participation aux frais de 15€ par exemplaire (+ 6 € de frais de port éventuels, soit 21 €).

Nom ou Institution :

Adresse :

Ville : Code postal :

Demande à recevoir exemplaires du livre : *Hommes et femmes dans les usines d'armement, Aux sources d'une conscience ouvrière éclatée*, soit un total de€

Adresse e-mail :

A retourner avec le chèque de participation à :

Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT, case 541, 263 rue de Paris
93515 Montreuil cedex .